

Manifeste Linky

Soucieux de tendre vers une transition écologique et une meilleure maîtrise des énergies, nous considérons comme une égale priorité d'être vigilants sur le maintien des droits démocratiques, la protection de la vie privée et le principe de précaution pour la santé humaine.

Forte de son monopole, la société Enedis a dépassé les objectifs de la Directive Européenne et de la loi de transition énergétique en imaginant la constitution d'un big data et déploie le compteur Linky dans un climat de **totale opacité**.

Alors qu'ils sont les premiers concernés, les citoyens n'ont pas été consultés, ni informés de tous les enjeux, capacités, et évolutions prévues de ces compteurs.

Pire ! Ils sont **traités en délinquants, menacés, harcelés** par les sociétés de pose qui ne respectent pas leur choix, **alors que l'obligation d'installation n'est pas inscrite dans la loi**.

Des élus et parlementaires, de plus en plus nombreux, interviennent pour faire cesser ces agissements inacceptables et protéger la population qui subit aussi des pannes, incendies, dysfonctionnements, détérioration de biens, augmentations de factures, obligation de souscrire à des abonnements plus chers, et problèmes de santé.

Au-delà de la capacité de Linky à capter des informations précises concernant notre vie privée : habitudes, présence, horaires, nombre d'habitants etc..., nous dénonçons le simple fait **d'imposer un « objet connecté »** au domicile des citoyens comme étant une atteinte à la vie privée et aux libertés individuelles.

35 millions de ces capteurs devraient être installés pour 2021.

Nous dénonçons également :

- **le coût de ce programme**, entièrement financé par les usagers et tout à l'avantage d'Enedis, alors que d'autres pays de l'UE ont soit abandonné le sujet, soit limité son déploiement.

- **Son coût environnemental** : 35 millions de compteurs durables et fonctionnels remplacés par des compteurs à durée de vie plus courte et coûteux au niveau environnemental (métaux rares) / 700 000 concentrateurs / des centres de stockage et exploitation big data à l'impact lourd sur le réchauffement climatique / une multiplication prévue d'appareils connectés compatibles Linky.

- **Les risques pour la santé** : le CPL, permanent et non désactivable engendrera des ondes électromagnétiques dans tout le réseau électrique de la maison. Il n'existe aucune littérature scientifique sur leurs effets sanitaires à long terme. Les

concentrateurs seront également des sources supplémentaires de pollution électromagnétique. Le principe de précaution doit donc prévaloir.

D'autre part aucun organisme ne peut garantir l'absence de **risque de piratage ou d'attaque à grande échelle** de ces équipements !

Nous demandons aux représentants politiques :

- l'arrêt immédiat du déploiement des compteurs communicants
- de permettre le remplacement par un compteur non communicant sans frais
- de garantir notre droit à vivre – non connectés - dans l'intimité et le secret de nos foyers
- de prendre des mesures sérieuses pour limiter la pollution électromagnétique
- de défendre le principe de précaution sanitaire.